



HONORAIRES DE TRANSACTION T.T.C* A LA CHARGE DU VENDEUR

HABITATION / PROFESSIONNEL / TERRAIN / COMMERCIAL / INDUSTRIEL

PRIX DE VENTE	Honoraires*
GARAGES ou PARKINGS	2 000.00 €
Jusqu'à 99 999€	8%
De 100 000€ à 139 999€	7%
De 140 000€ à 179 999€	6%
De 180 000€ à 349 999€	5%
De 350 000€ à 449 999€	4.5%
De 450 000€ à 699 999€	4%
Au-delà 700 000€	3.5%

Pour tous mandats Réussite + ou Mandats Exclusifs

Prestations offertes :

- Reportage photo HDR
- Visite virtuelle 360°
- Espace client dédié (agenda, statistiques, compte rendu de visite)
- Accompagnement personnalisé
- Diagnostics remboursés lors de la signature définitive
- Pack web 40 sites
- Assurance décès-invalidité
- Emplacement privilégié en vitrine
- Home staging virtuel
- Aide personnalisée dans les démarches administratives

***Montants TTC (T.V.A. de 20%) calculés sur le montant de la transaction réalisée**
Honoraires au 4 Février 2024

- Ces honoraires comprennent la commercialisation, la rédaction du compromis de vente, le suivi du dossier jusqu'à la réitération de l'acte authentique
 - Conformément à la réglementation, les honoraires sont à la charge du vendeur sauf cas exceptionnels : succession ou surendettement
 - AUCUN HONORAIRE ET AUCUN FRAIS NE SONT DUS AVANT LA CONCLUSION D'UN CONTRAT
- En cas de délégation de mandat, les honoraires applicables sont ceux de l'agence ayant reçu le mandat initial

ORPI CITE IMMO – SARL VLG – 44 rue Michel Servet - 69100 VILLEURBANNE - SARL au capital de 7 500,00€
Siren N° 750 072 407 RCS Lyon – Siret 750 072 407 00026 – APE 6831Z
Carte professionnelle T N° CPI 6901 2018 000 029 468 délivrée par la CCI Lyon Métropole Saint-Etienne Roanne
Caisse de garantie CEGC – 16 rue Hoche – 92800 PUTEAUX